

# Voyage initiatique au Népal

## «Aux sources du sacré» du 7/10 au 27/10/19

### Bulletin d'inscription

A renvoyer ou à faxer à l'asbl "Ressourcements" : Welriekendedreef 45 - B-3090 Overijse  
Tél : +32-2-657 65 37 • Fax : +32-2-657 75 47 • E-mail : info@ressourcements.be

Nom..... Prénom..... Date de naissance..... Sexe.....  
Adresse..... N°.....  
Code Postal..... Localité .....  
Tél. .... GSM.....  
E-mail ..... Profession .....  
N° de carte d'identité ..... N° de Passeport ..... Date d'expiration .....

Je m'inscris au «Voyage initiatique aux sources du sacré» au Népal du 7/10 au 27/10/19 : 2 390 € pour le terrestre

#### Ce prix comprend :

- ♦ Les vols intérieurs A/R de Pokhara/Jomson.
- ♦ Votre pension complète durant les 9 jours du trek et tous les repas du reste du voyage à l'exception de 10 repas libres.
- ♦ Tous les frais de déplacement et d'accompagnement du guide francophone, chauffeurs, cuisiniers et porteurs-sherpas.
- ♦ Les frais d'hôtel et de lodge durant le trekking, en chambre de 2 à 3 personnes.
- ♦ L'accompagnement proposé par l'animatrice.

#### Ce prix ne comprend pas :

- ♦ Votre billet d'avion Bruxelles/Kathmandou.
- ♦ 10 repas libres (± 10 euros/repas)
- ♦ Les boissons.
- ♦ Les assurances annulation, bagages et rapatriement.
- ♦ Les massages ayurvédiques à Pokhara.
- ♦ Le pourboire à l'équipe locale de 25 euros minimum.

Je bénéficie d'une réduction de 50€ car je m'inscris avant le 30 décembre 2018

Je bénéficie d'une réduction de 50€ par personne que je parraine dans leur inscription au même voyage

#### A : paiement en 1 fois

Je paie le montant total en une fois, soit ..... €

en espèces,  par virement au compte de l'asbl Ressources n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB),  
avec la mention obligatoire «Népal 2019»

#### B : paiement en 2 fois

Je paie un acompte de 30%, à l'inscription, à savoir ..... €

en espèces,  par virement au compte de l'asbl Ressources n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB),  
avec la mention obligatoire «Népal 2018» et je paierai le solde, à savoir ..... €, au plus tard, pour le 20/8/19

en espèces,  par virement au compte du Centre Ressources n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB)  
avec la mention obligatoire «Népal 2019».

Je suis en règle de cotisation pour l'asbl Ressources pour l'année scolaire 2019/2020

Je règle ma cotisation de 20€ à l'asbl Ressources pour l'année scolaire 2019/2020

en espèces,  par virement au compte de l'asbl Ressources n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB)

Mention «Lu et approuvé»

Date

Signature

# Conditions d'organisation du voyage

## DOCUMENTS INDISPENSABLES

Chaque participant se munit de sa carte d'identité et d'un visa (valable 6 mois après la date de retour) ainsi que de ses cartes d'assurance-voyage.

## L'ORGANISATRICE DE CE VOYAGE EST :

Joëlle Thirionet

## MODIFICATIONS DU PROGRAMME DE VOYAGE AU NÉPAL

L'organisatrice ne sera pas tenue responsable et redevable d'aucune indemnité, en cas de changement d'itinéraire prévu et/ou de programme pendant le circuit, en particulier et sans que cela ne soit exhaustif, si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité d'un ou plusieurs voyageurs ou leur santé.

## SÉCURITÉ PERSONNELLE

- Chaque participant se conformera strictement aux conseils de sécurité donnés par le guide local, les organisateurs ou éventuellement les professionnels du monde médical ou des responsables locaux.
- Aucun accompagnateur ne sera responsable des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente ou d'une inaptitude aux conditions du voyage.
- Il est indispensable, pour la sécurité tant personnelle que de tout le groupe de demander l'avis et l'accord écrit de certificat médical de son médecin d'aptitude à ce voyage de trek.
- Chaque participant souscrira personnellement aux assurances suivantes auprès de la compagnie de son choix : annulation, maladie et rapatriement. Chaque participant veillera à se munir de tous ses documents médicaux et des coordonnées de son médecin traitant.
- Chaque participant consultera son médecin traitant pour effectuer les vaccins qu'il jugera nécessaires.

## MODES DE TRANSPORT

- Les trajets internes sont prévus en avion et en minibus.
- Durant les 9 jours de trekking, les sacs de voyage seront pris en charge par des porteurs. Les participants seront juste munis de leur sac à dos de jour.

## ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

- Chaque participant a pris connaissance des conditions de voyage et en accepte les modalités de participation.
- Il est pleinement conscient des risques inhérents à ce voyage, dus notamment, à l'isolement et à l'éloignement des centres médicaux de même qu'à l'aspect sportif du voyage.
- Chaque participant s'engage à ne pas reporter la responsabilité de tout accident, incident de voyage et maladie sur les organisateurs.
- Ce document tient lieu de décharge totale et complète de responsabilité, valable pour tout participant figurant sur ce document et pour les ayants droits et membres de leurs familles.
- Tout désistement doit être signalé à Joëlle Thirionet, au plus tôt.
- Le prix du voyage au Népal est calculé sur base de 6 participants minimum. En cas d'annulation d'un participant, les frais de voyage complets resteront donc dus par chaque participant.
- Si des conditions climatiques exceptionnelles retardent la date de retour, les frais sur place seront à charge des participants.

## CONDITIONS D'ANNULATION DU VOYAGE

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le voyage si le nombre de six participants minimum n'est pas atteint. Dans ce cas, tous les acomptes seront intégralement remboursés.

Mention «Lu et approuvé»

Date

Signature